

CONSTRUCTION DE L'ECOMUSEE BIODIVERSITE
MARINE D'OPUNOHU

COMMUNE DE MOOREA-MAIAO

Règlement appel à candidature préalable à la négociation d'un marché de
maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage

- Ministère des ressources marines, en charge de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des technologies vertes

Assistant à maîtrise d'ouvrage

- Etablissement d'aménagement de construction (EAC)
-

I Objet

Le présent appel à candidature vise à recenser les candidats susceptibles de se voir attribuer un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'écomusée biodiversité marine du CRILOBE, situé à Opunohu sur l'île de Moorea.

L'écomusée ou « Fare Natura » se positionnera comme un pôle éducatif majeur, par sa capacité à accueillir et former les scolaires et les enseignants. Il représentera également un centre touristique important, par l'absence de structure comparable en Polynésie française et la diversité des thématiques abordées en lien avec le contexte local.

Il participera à valoriser le patrimoine naturel de Polynésie française et à vulgariser les recherches existantes sur son environnement.

Il est précisé que le marché de maîtrise d'œuvre complète sera passé après négociation, en application de l'article 36 du code des marchés de toute nature passés au nom de la Polynésie ou de ses établissements publics.

2 Maîtrise d'ouvrage

Le ministère des ressources marines, en charge de la perliculture, de la pêche, de l'aquaculture et des technologies vertes assurera la maîtrise d'ouvrage et sera la « personne responsable du marché » (PRM).

Il sera assisté par l'établissement d'aménagement et de construction (EAC) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage

3 Éléments du programme

L'ouvrage devra être en adéquation avec les objectifs de l'écomusée qui sont la promotion et le respect de la nature, grâce notamment à une intégration paysagère avancée, une conception limitant les besoins énergétiques et réduisant les coûts d'exploitation.

Le projet comprend :

- L'espace accessible au public (l'accueil, la salle d'exposition, la boutique...), soit 600 m2 de surface utile environ
- L'espace non accessible au public (l'administration, les locaux techniques aquariums, la salle du personnel...), soit 80 m2 de surface utile environ
- Les aires extérieures qui sont un prolongement de l'exposition grâce à deux bassins tactiles permettant le contact avec les animaux du lagon (crustacés, mollusques, raies pastenagues, carangues...). Autour de ces bassins, il y a une aire aménagée de pic-nic avec tables et bancs.

4 Dossier de candidature

Les candidats joindront à l'appui de leur dossier de recensement :

- 4.1 Un dossier de présentation du candidat (mandataire, cotraitants, sous-traitants pressentis), contenant les documents suivants :
 - Une note d'identification du candidat, ses moyens et les sous-traitances envisagées, (1 page A4 – format imposé) ;
 - Les principales références constituant un atout pour le projet ; elles devront être présentées sous forme d'une liste détaillée (nature de l'opération, maître d'ouvrage, type de travaux, type de mission, importance et année),
 - Une note sur l'organisation du candidat permettant de répondre aux exigences spécifiques de l'opération.
- 4.2 Les certifications par l'administration fiscale (service des contributions et Trésor public) attestant au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale de l'entrepreneur à l'égard de ses obligations déclaratives et de paiement de l'impôt (situation à jour pour l'année précédente et soldée pour les autres années). Les attestations fiscales ainsi délivrées sont valables pour toute l'année visée.

- 4.3 Un certificat attestant que le candidat est à jour de ses cotisations auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale, et précisant le nombre d'employés déclarés. La date de validité de certificat ne devra pas être antérieure à un (1) mois de la date de remise des offres.
- 4.4 Une attestation d'assurance en responsabilité civile.
- 4.5 Un extrait du numéro Tahiti actualisé au mois de l'appel à candidature (ensemble des membres de l'équipe) ou document équivalent pour les entreprises inscrite en dehors du Pays,
- 4.6 Le plan de charge du candidat ainsi que les moyens qui seraient mis en œuvre.
- 4.7 Une indication du chiffre d'affaires des 3 dernières années du candidat.

5 Sélection des candidats

Après examen des dossiers, une commission sélectionnera les candidats qui seront amenés à négocier un projet de marché de maîtrise d'œuvre. Les critères de sélection des candidatures sont, sans que l'ordre d'énoncé ne constitue un ordre d'importance :

- les compétences et les moyens du candidat,
- les références du candidat,
- l'organisation proposée par le candidat pour répondre aux exigences spécifiques de l'opération

Ces critères seront appréciés à travers le dossier de présentation remis.

6 Date limite de réception des candidatures

Les candidatures devront être,

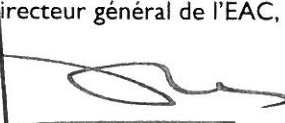
- soit envoyées par voie postale sous pli recommandé avec avis de réception postal ou récépissé de remise à un prestataire de messagerie expresse, à l'adresse suivante : *EAC – BP 9030 – 98715 Motu Uta Papeete*
- soit remises contre récépissé (de 7 H 30 à 17 H 00, les jours ouvrés), de façon à parvenir à l'établissement d'aménagement et de construction, avant :

Le mercredi 22 février 2012 à 12 heures.

L'enveloppe cachetée contenant le dossier de candidature portera à l'extérieur la mention suivante :

« Dossier de présentation – Appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre de l'écomusée biodiversité marine d'Opunohu »

Le directeur général de l'EAC,



Jacques DERUE